

Gaétan Gervais ou l'engagement d'un intellectuel historien

Michel Bock

Volume 13, 2020

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1069932ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1069932ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société Charlevoix
Presses de l'Université d'Ottawa

ISSN

1203-4371 (print)
2371-6878 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Bock, M. (2020). Gaétan Gervais ou l'engagement d'un intellectuel historien. *Cahiers Charlevoix*, 13, 11–41. <https://doi.org/10.7202/1069932ar>

Article abstract

Notre estimé confrère **Gaétan Gervais** (1944-2018), cofondateur de la Société Charlevoix et titulaire du premier fauteuil, nous a quittés à l'âge de 74 ans le 20 octobre 2018. Il a rejoint nos regrettés collègues **Roger Bernard** (1944-2000), **Fernand Dorais** (1928-2003) et **René Dionne** (1929-2018), qui formaient, avec **Fernand Ouellet**, aujourd'hui membre émérite, et le signataire de ce mot, l'équipe du volume inaugural de ce collectif en 1995, soit les titulaires des six premiers fauteuils de notre association. **Michel Bock** a accepté de retoucher la conférence d'ouverture inédite donnée à Sudbury, le 25 mars 2010, au colloque « L'Université Laurentienne : berceau de la culture et de l'identité franco-ontariennes ». Dans sa mise en contexte – « Gaétan Gervais, l'Université Laurentienne et l'Ontario français : l'engagement d'un intellectuel historien » –, livrée sans flagornerie en présence de l'intéressé, Bock montre la place prépondérante qu'a occupée son maître dans le développement du champ historiographique franco-ontarien et, en relisant ses travaux, il cerne le parcours et les convictions de ce chercheur pionnier.

HOMMAGE



Gaétan Gervais
(1944-2018)

Photo : Radio-Canada

Gaétan Gervais ou l'engagement d'un intellectuel historien

MICHEL BOCK

Département d'histoire
Université d'Ottawa

SOMMAIRE

INTRODUCTION	15
I. L'ONTARIO FRANÇAIS ET GAÉTAN GERVAIS À L'HEURE DES GRANDES RUPTURES	18
A. Le contexte du Canada français	18
B. Le contexte de Sudbury	21
II. MÉMOIRE, AUTONOMIE ET MODERNITÉ	25
A. Ancienneté et pérennité de la présence française en Ontario	25
B. L'Ontario français, le Canada français et le Québec	30
C. Institutionnalisation et autonomie référentielle	34
CONCLUSION	39

Gaétan Gervais ou l'engagement d'un intellectuel historien¹

INTRODUCTION

À l'automne 2018, l'Ontario français perdait l'un de ses grands bâtisseurs, celui dont il est tentant de croire qu'il en avait incarné la conscience politique pendant plus de quarante ans. Professeur à l'Université Laurentienne de Sudbury du début des années 1970 aux années 2010, Gaétan Gervais a produit une œuvre historique, professorale et militante hors du commun, une œuvre profondément enracinée dans le terreau nord-ontarien qui n'avait jamais cessé de nourrir sa réflexion et son engagement, resté inébranlable, envers l'Ontario français. Aux yeux du grand public, Gervais était, certes, un intellectuel et un universitaire, mais il était sans doute connu, d'abord et avant tout, pour le rôle qu'il avait joué, avec quelques-uns de ses étudiants, dans la conception du drapeau franco-ontarien, hissé à l'Université de Sudbury pour la toute première fois en 1975. Il s'agissait

1. Ce texte est une version légèrement remaniée de la conférence d'ouverture que j'ai prononcée lors du colloque « L'Université Laurentienne, berceau de la culture et de l'identité franco-ontariennes ». Le colloque eut lieu en mars 2010 pour souligner le cinquantenaire de l'Université Laurentienne ; avec l'approbation des organisateurs, j'avais décidé de faire de cette conférence un hommage à mon collègue, ami et mentor, Gaétan Gervais, alors présent parmi l'assistance. Il ne faut donc pas y chercher une analyse critique de son œuvre (à cette fin, l'on consultera plutôt l'ouvrage de François-Olivier Dorais, *Un historien dans la cité. Gaétan Gervais et l'Ontario français*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2017, 264 p.). Le décès de Gaétan Gervais, à l'automne 2018, a été l'occasion de dépoussiérer ce texte inédit, qu'il faut donc recevoir tel qu'il avait été conçu, à l'origine, c'est-à-dire en guise d'hommage à celui qui fut l'un des principaux penseurs de l'Ontario français des quelque cinquante dernières années. Il est à noter, cependant, que la préface que j'ai rédigée pour l'ouvrage de Dorais reprend quelques-unes des idées que j'ai d'abord développées dans le cadre de cette conférence, des idées que le lecteur retrouvera, par conséquent, dans le présent texte (voir Michel Bock, « Préface », dans François-Olivier Dorais, *Un historien dans la cité, op. cit.*, p. XIII-XVI).

là, indéniablement, d'un puissant geste de solidarité envers sa communauté d'appartenance, lequel exprimait une volonté non moins puissante de mobilisation politique à grande échelle. Or la création du drapeau vert et blanc ne représentait peut-être que les prolégomènes d'une œuvre destinée à la déborder largement. L'entrée en scène de Gaétan Gervais se fit à un moment où tout semblait à refaire, en Ontario français, au lendemain de l'éclatement politico-institutionnel du projet national canadien-français qu'avait engendré la Révolution tranquille des années 1960. Alors que les certitudes d'hier semblaient s'être évaporées, que certains nostalgiques du Canada français le déploraient et que s'en réjouissait, au contraire, la jeunesse contre-culturelle, dont l'Université Laurentienne était devenue le principal foyer, Gervais entamait une carrière d'historien et d'intellectuel dont l'axe consisterait, sans le moindre fléchissement, à conjurer la crise existentielle dans laquelle l'Ontario français semblait plongé ; il le ferait ni en cherchant refuge dans le passé, ni en fuyant vers l'avant, mais en tentant de faire dialoguer mémoire et changement social, opération délicate, certes, dont rien ne se portait garant du résultat, mais nécessaire, à ses yeux, si les Franco-Ontariens comptaient s'inscrire dans la modernité tels qu'en eux-mêmes.

Pour saisir la signification profonde de l'œuvre historique de Gervais, il faut la mettre en rapport avec son engagement personnel et public envers l'Ontario français, lequel correspond à la définition désormais classique de la notion d'intellectuel que proposaient Pascal Ory et Jean-François Sirinelli, il y a trente ans, soit « l'homme du culturel [ou du savoir, pourrait-on préciser], créateur ou médiateur, mis en situation d'homme du politique, producteur ou consommateur d'idéologie² ». Dans un numéro spécial de la *Revue du Nouvel-Ontario*, publié en 1986 et regroupant les actes d'un colloque de l'Institut franco-ontarien (IFO) sur la problématique des institutions, Gervais écrivait ce qui suit : « L'Ontario français, c'est le nom d'un combat [...].

2. Pascal Ory et Jean-François Sirinelli, *Les Intellectuels en France de l'affaire Dreyfus à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1992, p. 10.

Quant à l'Institut franco-ontarien, il avoue son parti pris en faveur de l'Ontario français. Le savoir qu'il veut encourager doit rester honnête, même s'il devient engagé, comme le sont tous les savoirs³. » Il est question de l'IFO, dans cet extrait, mais le commentaire aurait pu s'appliquer à Gaétan Gervais lui-même. Le savoir qu'il généra pendant plus de trente-cinq ans, tout en étant scientifique (ou « honnête »), n'en était pas moins « engagé », en ce sens qu'il contribuait puissamment à construire la « société » franco-ontarienne en définissant ses « raisons communes », pour emprunter à Fernand Dumont⁴.

Je ne ferai pas, dans ces pages, la biographie de Gaétan Gervais, pas plus que je ne défilerais son curriculum vitæ ou sa bibliographie. Je tenterai plutôt de dégager le sens ou, à tout le moins, un sens possible à donner au rôle de première importance qu'il a joué dans la genèse du champ historiographique franco-ontarien, ainsi qu'à son activité militante. Avant de poursuivre, cependant, quelques précisions conceptuelles s'imposent au regard de l'idée même d'une historiographie franco-ontarienne. Pour les fins de cette discussion, il ne s'agira pas, tout simplement, de la somme des enquêtes portant sur le fait français en Ontario défini de manière essentiellement empirique. L'historiographie franco-ontarienne telle que je voudrais la définir ici a pour postulat l'existence de l'Ontario français en tant que groupe nationalitaire aspirant à se constituer en sujet politique autonome ; elle se distingue donc des prémisses épistémologiques des études ethniques, qui ont aussi vu le jour pendant les années 1970 et 1980, en ce sens qu'elle est traversée par une problématique « totalisante », pour ainsi dire, conduisant les chercheurs à penser plus ou moins explicitement l'institutionnalisation de l'Ontario français en tant que pôle d'intégration sociétale, tant sur le

3. Gaétan Gervais, « Introduction. Le problème des institutions en Ontario français », dans *Revue du Nouvel-Ontario*, « Minorité culturelle et institutions : l'Ontario français », Actes du colloque de l'Institut franco-ontarien tenu les 2 et 3 octobre 1986 à Sudbury, n° 8, 1986, p. 9 et 12.

4. Fernand Dumont, *Raisons communes*, Montréal, Éditions du Boréal, 1995, p. 255.

plan de l'organisation sociale que sur celui des représentations symboliques.

Il ne m'appartient pas de déterminer, dans le cadre de cet hommage, s'il convient de considérer l'Ontario français comme un groupe nationalitaire ou un fait global de société ; la question est plus que pertinente, bien entendu, mais elle est ailleurs. Celle que je soulèverai ici consiste plutôt à déterminer si l'œuvre historique de Gaétan Gervais correspond au modèle historiographique essentiellement idéal-typique que je viens d'esquisser sommairement, si elle se fonde sur une logique sociétale ou, à l'inverse, sur une logique communautaire ou ethnique. Autrement dit, l'œuvre historique (et militante, conséquemment) de Gaétan Gervais repose-t-elle sur le postulat que l'Ontario français est une collectivité possédant ses propres ambitions sociétales, ambitions peut-être démesurées mais hautement mobilisatrices, ou comme une simple communauté, c'est-à-dire le fragment d'une autre société globale, qu'elle soit ontarienne ou canadienne ? Pour quiconque a connu ou lu Gervais, poser la question, c'est y répondre.

I. L'ONTARIO FRANÇAIS ET GAÉTAN GERVAIS À L'HEURE DES GRANDES RUPTURES

A. Le contexte du Canada français

Pour bien saisir les facteurs qui ont concouru à l'émergence du champ historiographique franco-ontarien, il est nécessaire d'évoquer le contexte socioculturel et politique des années 1960 et 1970 au Canada français, en Ontario français et à Sudbury, non pour surévaluer le poids des déterminismes qui pèsent sur les acteurs du passé, mais pour tenter de mieux percevoir, depuis le promontoire sur lequel le présent nous assied, les paramètres à l'intérieur desquels ils se meuvent et exercent leur liberté. L'émergence d'une historiographie franco-ontarienne proprement dite est étroitement liée à la désinstitutionnalisation du projet national canadien-français, laquelle se préparait peut-être depuis

déjà un bon moment, comme le soutiennent certains chercheurs⁵, mais qui ne devint effective que pendant les années 1960. C'est à ce moment que s'effrita et que fut reformulée la « référence » canadienne-française, concept que j'emprunte à Fernand Dumont, qui le définit comme une représentation d'ensemble de l'entité nationale fondée sur une mémoire commune et donnant son sens à une organisation sociale aussi diversifiée, cohérente et politiquement autonome que possible⁶. Dans le cas qui nous intéresse, c'est l'Église et les innombrables institutions qui gravitaient dans son orbite qui avaient fourni à l'organisation sociale du Canada français sa structure institutionnelle et politique, ou encore son « squelette », pour citer cette fois le sociologue Jean Gould, qui refuse avec raison de réduire l'Église à une simple institution privée dans le contexte canadien-français⁷. Si l'« éclatement » du Canada français s'explique par la disparition de la référence canadienne-française, dans le contexte de la Révolution tranquille, c'est que le rôle de structuration sociétale, qui avait incombé à l'institution ecclésiastique depuis le XIX^e siècle, se voyait confié désormais à l'État et à ses nombreuses ramifications parapubliques.

L'éclatement du Canada français n'était donc pas que le résultat de facteurs d'ordre idéologique. Il s'explique aussi, et peut-être surtout, par le redéploiement institutionnel qu'il subit pendant les années 1960, lequel n'atténuait pas pour autant la

5. Pour une synthèse du débat entourant la construction et le déclin du projet national canadien-français, voir Michel Bock, « Se souvenir et oublier : la mémoire du Canada français, hier et aujourd'hui », dans Joseph-Yvon Thériault, Anne Gilbert et Linda Cardinal (dir.), *L'Espace francophone en milieu minoritaire au Canada. Nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations*, Montréal, Éditions Fides, 2008, p. 161-203.

6. Fernand Dumont, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Éditions du Boréal, 1993, p. 337-352 ; Michel Bock, « De la solidarité canadienne-française à l'éclatement des références : la mutation des identités québécoise et franco-ontarienne », dans A. Brassard, L. Côté et J.-F. Savard (dir.), *Les Relations Québec-Ontario. Un destin partagé ?*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2011, p. 83-105.

7. Jean Gould, « La Genèse catholique d'une modernisation bureaucratique », dans Stéphane Kelly (dir.), *Les Idées mènent le Québec. Essais sur une sensibilité historique*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2003, p. 145-174.

douleur extrêmement vive que l'on ressentit en plusieurs milieux franco-ontariens, qui en vécurent parfois la disparition comme un deuil, pour ne pas dire un traumatisme. En témoignent, symboliquement, deux moments : d'abord, le sabordage, en 1965, de l'Ordre de Jacques-Cartier, qui s'écroula sous le poids du conflit devenu impossible à calmer entre les membres québécois de la société secrète, nettement majoritaires, et les dirigeants franco-ontariens regroupés au siège national d'Ottawa ; ensuite, les États généraux du Canada français, que traversa le même affrontement entre une délégation québécoise largement convaincue de la nécessité de redéployer la société canadienne-française autour de l'organisation institutionnelle de l'État québécois, quitte à ce que ce dernier obtînt son entière indépendance politique, et la délégation franco-ontarienne, qui exprima de vives inquiétudes face à ce qu'elle percevait comme l'abandon, par le foyer québécois, de la diaspora canadienne-française. En réalité, ces deux exemples conduisirent les Franco-Ontariens à constater, symboliquement, la mort du Canada français, du moins dans sa forme historique, en tant que projet politique, organisation sociale et espace institutionnel.

La décléricalisation du Canada français, c'est-à-dire la disparition de l'Église en tant qu'ossature de son organisation sociale, s'accompagna également, pour une part, de sa déconfectionnalisation. Si, depuis le XIX^e siècle, la référence nationale canadienne-française s'était inscrite dans le religieux au point d'en être indissociable, l'union de la langue et de la foi, de plus en plus contestée depuis les années 1920⁸, subirait l'assaut des années 1960. L'Église ne disparaîtrait pas, la foi non plus, mais cette dernière serait au moins partiellement reléguée à la sphère privée et cesserait de structurer plusieurs composantes de l'espace public franco-ontarien⁹. Le concile Vatican II, qui se

8. Michel Bock, « Le Germe d'un divorce : la langue, la foi et le Règlement 17 », dans Michel Bock et François Charbonneau (dir.), *Le Siècle du Règlement 17. Regards sur une crise scolaire et nationale*, Sudbury, Éditions Prise de parole, 2015, p. 407-436.

9. À l'exception, toutefois, d'une partie importante du système scolaire

déroula de 1962 à 1965, et les progrès accomplis dans le monde catholique par l'éthique personnaliste y furent pour beaucoup¹⁰ ; le mouvement contre-culturel, l'idéologie de la participation et les diverses formes d'anti-élitisme qui se multiplièrent à l'époque y contribuèrent aussi, illustrant, si besoin est, que l'Ontario français n'évoluait pas en vase clos, loin s'en faut. En effet, la grande vague de contestation qui, dans l'ensemble du monde occidental, entraîna une remise en question radicale de l'élite, de l'« *establishment* » et des valeurs traditionnelles, déferla également sur l'Ontario français, qui connut son propre « Mai 68 ». La contestation était peut-être un peu moins bruyante ici qu'ailleurs dans le monde, mais cela ne l'empêcha pas d'avoir raison du traditionalisme canadien-français que la jeunesse, en une décennie, voulut ostensiblement larguer par-dessus bord. Les mouvements de jeunesse franco-ontariens participèrent à cette critique parfois marxisante, souvent anti-nationaliste, de ce qu'ils percevaient comme l'élitisme du projet national canadien-français et le traditionalisme, jugé anachronique et foncièrement anti-démocratique, de leurs « aînés », c'est-à-dire de l'élite dirigeante traditionnelle de l'Ontario français¹¹.

B. Le contexte de Sudbury

Les valeurs de la contre-culture américaine et québécoise atteignirent Sudbury, qui en devint l'un des principaux foyers, en Ontario français, sinon le principal. Ici, la contribution de l'Université Laurentienne à ce qu'on a appelé, de manière un peu grandiloquente, la « révolution culturelle » franco-ontarienne fut

franco-ontarien, demeuré largement confessionnel en dépit des bouleversements institutionnels et idéologiques des années 1960. Voir Danika Gourgon, « “Préfèrez-vous votre œil droit ou votre œil gauche ?” Langue et religion dans le débat sur la gestion scolaire en Ontario français (1969-1998) », thèse de maîtrise (histoire), Ottawa, Université d'Ottawa, 2016, 175 p.

10. E.-Martin Meunier, *Le Pari personnaliste. Modernité et catholicisme au xx^e siècle*, Montréal, Éditions Fides, 2007, 369 p.

11. Michel Bock, « De la “tradition” à la “participation” : les années 1960 et les mouvements de jeunesse franco-ontariens », *Cahiers Charlevoix. Études franco-ontariennes*, Ottawa, Société Charlevoix et Presses de l'Université d'Ottawa, n° 8, 2010, p. 111-196.

capitale, en particulier par l'intermédiaire du rôle qu'y jouèrent plusieurs de ses étudiants et certains de ses professeurs dans la formation, entre autres choses, de la Coopérative des artistes du Nouvel-Ontario (CANO) et des nombreuses institutions culturelles et littéraires qui en découleraient plus tard. Les travaux de Lucie Hotte, entre autres, montrent que, pour CANO, l'identité franco-ontarienne se définissait essentiellement en termes de marginalité, de minorisation et d'hybridation, des postulats qui conduisaient ses membres tout naturellement à espérer que le salut viendrait par la création, plutôt que par l'action politique ou « nationale »¹². Composée majoritairement de mineurs, de cultivateurs, de bûcherons et d'ouvriers, la population franco-ontarienne, selon ce point de vue, avait subi une double aliénation, une double « dépersonnalisation » aux mains, d'une part, de la bourgeoisie capitaliste anglo-saxonne et, d'autre part, de l'élite canadienne-française traditionnelle, qui lui aurait servi de suppôt. C'est ce qu'on écrivit explicitement dans « Molière, *go home* », texte publié en 1970 dans le journal étudiant de la Laurentienne et que l'on peut considérer, en quelque sorte, comme le manifeste de CANO, alors sur le point d'éclorre¹³. L'heure était aux grandes ruptures : par rapport à la tradition, à l'élite, à l'idéologie nationaliste canadienne-française et aux colonialismes anglo-canadien, européen, voire, parfois, québécois ; bref, par rapport à l'« *establishment* » et à un passé jugé oppressant et, de toute manière, révolu. Désormais, les mots d'ordre, pour ces jeunes artistes en devenir, serait « participation » et « représentativité ». Ce que la contre-culture proposait aux Franco-Ontariens, d'une certaine façon, ce n'était pas un *projet* de société, c'est-à-dire ce qu'ils auraient pu devenir, mais un *miroir*, le reflet de ce qu'ils étaient concrètement, *hic et nunc*.

12. Lucie Hotte, « Littérature et conscience identitaire : l'héritage de CANO », dans Andrée Fortin (dir.), *Produire la culture, produire l'identité ?*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2000, p. 53-68.

13. Troupe universitaire [19]70, « Action théâtrale [Molière *go home*] », *Le Lambda*, 24 septembre 1970, p. 2.

C'est dans ce contexte mouvementé qu'aurait à se positionner Gaétan Gervais en poursuivant ses études universitaires, puis en entamant sa carrière d'historien et de professeur. En 1965, il obtenait un baccalauréat à l'Université Laurentienne, fondée à peine cinq ans auparavant, avant d'enseigner pendant un an au Collège du Sacré-Cœur de Sudbury, où il avait lui-même été l'élève des Jésuites, qui l'avaient profondément marqué. Il mettait ensuite le cap sur l'Université d'Ottawa, où il obtint une maîtrise en 1968, puis un doctorat en 1978. Rien dans son parcours d'étudiant ne laissait encore présager qu'il s'apprêtait à fonder un nouveau champ de recherche. Il consacra sa thèse de maîtrise à un « souverainiste » canadien-français du XIX^e siècle, Médéric Lanctôt, et sa thèse de doctorat à l'expansion du réseau ferroviaire québécois au lendemain de la Confédération, un sujet qui correspondait au champ de l'histoire économique alors en plein essor¹⁴. Ces choix thématiques ne comportaient rien qui fût particulièrement franco-ontarien, à l'évidence. De toute manière, comment aurait-il pu faire des études avancées en histoire de l'Ontario français à la fin des années 1960, que ce fût à Sudbury ou à Ottawa ? Gaétan Gervais n'avait pas, comme moi, un Gaétan Gervais devant lui pour le guider. Depuis l'après-guerre, en effet, le champ historiographique canadien-français s'était largement « québéçisé » sous l'influence des écoles historiques de Montréal et de Laval, à laquelle vint s'ajouter celle des praticiens de la nouvelle histoire sociale à partir des années 1970¹⁵. Dans ce contexte, la dimension proprement franco-ontarienne de

14. Gaétan Gervais, « Médéric Lanctôt et l'Union nationale », thèse de maîtrise, Ottawa, Université d'Ottawa, 1968, 189 p. ; Gaétan Gervais, « Un souverainiste du XIX^e siècle : Médéric Lanctôt, 1838-1877 », *Recherches sociographiques*, vol. 10, n° 2-3, mai-décembre 1969, p. 409-418 ; Gaétan Gervais, « L'Expansion du réseau ferroviaire québécois (1873-1895) », thèse de doctorat, Ottawa, Université d'Ottawa, 1979, 538 p.

15. Voir Jean Lamarre, *Le Devenir de la nation québécoise selon Maurice Séguin, Guy Frégault et Michel Brunet*, Sillery, Éditions du Septentrion, 1993, 561 p. ; Ronald Rudin, *Making History in Twentieth-Century Quebec*, Toronto, University of Toronto Press, 1997, 294 p. ; François-Olivier Dorais, « Un combat d'école ? Le champ historiographique vu de Québec (1947-1965) », thèse de doctorat (histoire), Montréal, Université de Montréal, 2018, 652 p.

l'histoire du Canada français était réduite à la portion congrue, comme quoi l'évolution de l'historiographie procédait, tout en y participant, de la restructuration sociétale que traversait le Canada français au même moment. À l'époque, seul Robert Choquette, au département de sciences religieuses de l'Université d'Ottawa, avait commencé à s'intéresser à l'Ontario français avec la publication, en 1975, d'une première étude, rédigée en anglais avant d'être traduite en français, sur l'histoire des conflits anglo-français en Ontario¹⁶.

Ce n'est que lorsqu'on lui accorda la liberté du professeur que Gervais put choisir d'orienter sa carrière vers l'histoire de l'Ontario français. D'abord embauché à titre de chargé de cours à l'Université Laurentienne en 1972, il fut promu au rang de professeur adjoint en 1975, obtint son agrégation en 1980, puis sa titularisation en 1990. De 1981 à 1987, il occupa la fonction de directeur du Conseil de l'enseignement en français de l'université, avant de passer brièvement au service du ministère des Collèges et Universités de l'Ontario. Pendant les années 1970, cependant, il eût été inutile de le chercher parmi les animateurs de CANO. Le rôle d'éminence grise du mouvement contre-culturel nouvel-ontarien, il le céda volontiers à d'autres dont, en particulier, son collègue littéraire Fernand Dorais, s.j., envers lequel il savait se montrer critique, au demeurant, remettant parfois en cause l'importance de son engagement envers le développement politico-institutionnel de l'Ontario français¹⁷. Dans une très large mesure, en effet, sa pensée s'inscrivait en faux contre la conception de l'identité franco-ontarienne que véhiculaient, à l'époque, les jeunes artistes de la contre-culture. La réticence que semblait éprouver CANO à penser l'Ontario français en termes explicitement politiques, à fermer l'écart entre son projet artistique et un véritable

16. Robert Choquette, *Langue et religion. Histoire des conflits anglo-français en Ontario*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1977, 268 p.

17. Gaétan Gervais, « Fernand Dorais en son contexte franco-ontarien, 1969-1994 », dans Gratiën Allaire et Michel Giroux (dir.), *Fernand Dorais et le Nouvel-Ontario. Réflexions sur l'œuvre et sur l'influence d'un provocateur franco-ontarien. Actes du colloque tenu à Sudbury les 25 et 26 novembre 2004*, Sudbury, Institut franco-ontarien, 2007, p. 15-29.

projet de société, cette réticence, dis-je, éloignait Gervais de plusieurs des valeurs promues par la version franco-sudburoise du mouvement contre-culturel dont, surtout, la valorisation de l'hybridité identitaire des Franco-Ontariens. « Schizophrénie ! Schizophrénie ! », écrivit André Paiement, l'âme dirigeante de CANO, dans une de ses œuvres. « “*You will*” bien vouloir excuser / “*Our*” manière de parler / Mais nous comprenons “*what we say*” / Schizophrénie ! Schizophrénie / “*Is what we be*”¹⁸. » En refusant de réduire la mémoire du Canada français à un fardeau dont il eût fallu se délester et en revendiquant, pour les Franco-Ontariens, une existence culturelle intégralement « française », Gervais développerait un autre rapport au changement social et à la modernité. Par l'étude du passé, il tâcherait non seulement de révéler l'ancienneté de la présence française en Ontario, mais aussi de saisir la logique qui avait présidé à son évolution et surtout à son institutionnalisation, autrement dit à son processus d'autonomisation sociétale. En retour, les leçons qu'il devait tirer de cette analyse historique alimenteraient son militantisme et l'autoriseraient à jouer son rôle d'intellectuel dans la Cité.

II. MÉMOIRE, AUTONOMIE ET MODERNITÉ

A. Ancienneté et pérennité de la présence française en Ontario

Dans une certaine mesure, l'œuvre historique de Gervais s'inscrit dans la grande tradition positiviste. La recherche est fouillée et minutieuse, les documents sont scrutés à la loupe et critiqués, les faits découverts sont ordonnés et présentés selon une séquence logique et avec détachement. En relisant ses travaux, l'on comprend qu'il s'appliquait avec diligence à repérer une *trace*, celle qu'avaient laissée les Français, les Canadiens français et les Franco-Ontariens sur le territoire qui deviendrait l'Ontario. Les sujets sont nombreux et variés : l'origine de l'enseignement à l'époque du Régime français ; la participation des Canadiens français au commerce des fourrures à l'époque du Régime anglais ;

18. André Paiement, cité dans Lucie Hotte, « Littérature et conscience identitaire », *op. cit.*, p. 56.

la colonisation canadienne-française du nord-est de l'Ontario ; l'expansion des institutions canadiennes-françaises dans le Haut-Canada et en Ontario, y compris le réseau universitaire et le réseau paroissial et diocésain depuis le XVIII^e siècle ; les combats menés pour la sauvegarde et la multiplication de ces institutions dont, au premier chef, celui qui avait été livré contre le Règlement 17 ; le rôle de l'élite dans le processus d'expansion institutionnelle ; l'évolution de l'historiographie franco-ontarienne elle-même, etc. N'allons pas croire que ses travaux manquaient de cohérence ou de constance. Passer de l'école du fort Frontenac en 1676 au traitement réservé par les autorités publiques ontariennes aux jumelles Dionne, en pleine crise économique des années 1930, cela nécessitait autant de souffle que d'érudition. La question qui donne à cette production historiographique son unité, c'est celle de la construction de l'Ontario français en tant que minorité nationale. Quand Gervais s'intéressait aux Pays-d'en-haut, il se penchait sur un aspect de l'histoire de la Nouvelle-France, cela va de soi ; mais son principal objet d'étude demeurait, à travers les méandres et les vicissitudes de la recherche historique, l'ancienneté – et la pérennité – de la présence française en Ontario, comme s'il cherchait à rétorquer aux historiens québécois des cinquante dernières années que l'histoire de la Nouvelle-France n'appartenait pas qu'à eux seuls, que les Franco-Ontariens pouvaient en revendiquer leur juste part en toute légitimité.

La quête de connaissance historique dans laquelle était engagée Gervais, on le voit bien, n'était pas imperméable aux préoccupations identitaires de la mémoire. Certains, comme Pierre Nora, ont pu conclure qu'une telle promiscuité entre la quête de vérité propre à la discipline historique et l'intention essentiellement politique, voire « mythifiante » de toute entreprise mémorielle conduit forcément à la subjugation, puis à la « délégitimation » de la première par la seconde¹⁹. D'autres, au contraire, posent un regard plus nuancé sur le rapport entre histoire

19. Pierre Nora, « Entre Mémoire et Histoire », dans Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire. Vol. I : La République*, Paris, Gallimard, 1984, p. xv-xlii.

et mémoire. Déjà, dans les années 1950, Henri-Irénée Marrou soutenait que « l'histoire [était] inséparable de l'historien²⁰ », qu'il était impossible que ce dernier ignorât sa propre subjectivité, subjectivité qui lui donnait, en retour, un *point de vue*, c'est-à-dire la capacité même de *voir*. Avec Paul Ricoeur, l'on pourrait ajouter que la mémoire a un statut « matriciel » par rapport à l'histoire, qui s'en nourrit pour assurer sa pertinence (l'impératif de justice), l'empêchant ainsi de se voir réduite à une insignifiante érudition, mais qui doit, en revanche, la tenir à distance pour éviter qu'elle en vienne à obstruer sa quête du vrai (l'impératif de justesse)²¹. Entre histoire et mémoire, il existe donc une tension dialectique fort délicate qu'il est toujours possible de rompre. Gervais, pour sa part, eut souvent l'occasion d'explicitier ce positionnement épistémologique. Citons, à titre d'exemple, une étude intitulée « Aux origines de l'identité franco-ontarienne », publiée, dans un premier temps, dans la livraison inaugurale des *Cahiers Charlevoix*, en 1995, qu'il faut sans doute classer parmi ses plus importantes :

Que les historiens contribuent aux définitions identitaires, c'est une pratique qui se retrouve chez presque tous les peuples [...]. L'identité d'une communauté se fonde sur une certaine mémoire de son passé, sur une certaine compréhension de son expérience historique. Ainsi, il existe un lien entre l'histoire, telle que l'interprètent les chefs du groupe auquel on s'identifie, et l'identité qu'on veut mettre de l'avant. L'expérience historique résulte d'événements réels, mais le souvenir qu'on en garde se prête à bien des interprétations. La part du subjectif est donc importante dans la définition d'une identité, les faits et les événements passés étant sans cesse réinterprétés par les communautés²².

20. Il s'agit du titre du deuxième chapitre du maître-livre de Marrou, *De la connaissance historique*, Paris, Éditions du Seuil, 1954, p. 47-63.

21. Paul Ricoeur, *La Mémoire, l'histoire et l'oubli*, Paris, Éditions du Seuil, 2000, 675 p.

22. Gaétan Gervais, « Aux origines de l'identité franco-ontarienne », dans *Des gens de résolution. Le passage du « Canada français » à l'« Ontario français »*, Sudbury, Éditions Prise de parole et Institut franco-ontarien, 2003, p. 209 et 217.

C'est en gardant ces idées en tête qu'il faut tâcher de comprendre le sens et l'importance d'un projet comme le *Dictionnaire des écrits de l'Ontario français (DÉOF)*, projet monumental lancé en 1982 par Gaétan Gervais, Fernand Dorais, Yves Lefier, André Girouard, Jean-Pierre Pichette, Benoît Cazabon et René Champagne, tous professeurs à l'Université Laurentienne, et qui avait pour but, comme l'indique son titre, de recenser l'ensemble des écrits laissés, depuis quatre siècles, par des auteurs franco-ontariens, par des auteurs écrivant sur l'Ontario français, ou encore par des auteurs écrivant en français sur le territoire ontarien. Les textes recensés se comptent par milliers²³. Les responsables du projet, on peut le dire, étaient de véritables chasseurs de traces. Pourquoi se livrer à un travail de moine de cette ampleur, un travail qui nécessitait à n'en point douter des réserves quasi infinies d'érudition et de patience ? Y a-t-il plus empirique, au demeurant, qu'un dictionnaire ? Gervais offrit deux réponses à ces questions. La première était d'un prosaïsme remarquable : les études sur l'Ontario français étaient en pleine expansion, écrivit-il en 1983, mais « se heurt[ai]ent à une difficulté majeure : le manque de bons instruments de recherche²⁴ ». C'était tout ; mais il était impossible que cela fût tout. L'on ne peut se consacrer à un projet comme celui-là, il me semble, sans être motivé par autre chose, sans avoir la passion, peut-être, d'une cause, qu'elle soit intellectuelle, politique, ou encore les deux à la fois... Mot galvaudé, « passion », qu'on nous sert à toutes les sauces, mais qui semble ici recouvrer son plein sens. Le voici donc encore, justifiant autrement la nécessité du *DÉOF* :

Bien que son implantation définitive en sol ontarien remonte au XVIII^e siècle, [la] société [franco-ontarienne] a été peu étudiée, ne sortant de la clandestinité que pour occuper l'avant-scène lors des crises solaires, fréquentes dans ce coin de pays. Tant

23. *Dictionnaire des écrits de l'Ontario français 1613-1993*, sous la direction de Gaétan Gervais et Jean-Pierre Pichette, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2010, xxxiv-1097 p.

24. Gaétan Gervais, « Le Dictionnaire de écrits de l'Ontario français », *Revue d'histoire littéraire du Québec et du Canada français*, n° 8, 1984, p. 249.

dans le cadre ontarien que dans le contexte du Canada français, les Franco-Ontariens cherchent à affirmer leur spécificité. L'expression de leur identité suppose un effort concerté pour mieux connaître leur situation actuelle et leur passé ; elle exige un inventaire de leur patrimoine culturel.

[...] La réalisation de ce dictionnaire peut contribuer de manière significative à faire prendre conscience, aux Franco-Ontariens autant qu'aux autres Canadiens, de la présence canadienne-française en sol ontarien depuis longtemps. De la sorte, ce projet comporte, dans le meilleur sens du mot, une dimension politique, l'affirmation d'une communauté²⁵.

Ce qu'il faut retenir de cet extrait, c'est la volonté qu'avait Gervais de contribuer à la construction d'un espace public, donc politique, propre aux Franco-Ontariens. Vu de cet angle, l'existence même de l'Ontario français, appréhendée selon ses ambitions nationalitaires propres, tenait au partage d'une expérience historique originale puis d'un destin commun en terre d'Amérique. C'était sur cette conviction – et sur la solidarité qu'elle pouvait générer – que reposait l'identité franco-ontarienne, bien davantage que sur le contenu substantiel ou « ethnique » de la mémoire. Celle-ci n'avait donc rien de statique, mais il importait de l'entretenir et de l'actualiser de manière volontaire et réflexive, non pour réifier le passé, mais pour qu'elle servît à projeter les Franco-Ontariens dans l'avenir *depuis* un lieu qu'ils auraient eux-mêmes humanisé. S'il est possible de qualifier la pensée de Gervais de traditionaliste, dans le sens philosophique du terme, ce traditionalisme ne se traduisait par aucun rejet du changement social ou de la modernité, mais bien par la volonté d'y négocier l'entrée de l'Ontario français de manière autonome, plutôt que selon les prétentions universalistes de la majorité anglo-américaine, dont l'hégémonie pèse souvent lourd, il va sans dire, sur les petites sociétés et les minorités nationales. Dans l'œuvre de Gervais, la valorisation de la mémoire n'est donc pas sans contenir quelque chose de foncièrement subversif...

25. *Ibid.*, p. 249 et 252.

B. L'Ontario français, le Canada français et le Québec

Dans un article posthume publié en 1997, le sociologue Fernand Dumont affirmait, en se référant nommément à Gaétan Gervais, que l'on assistait, depuis les années 1960, à une tentative de « redéfinition » de la « référence » franco-ontarienne en rupture quasi totale avec l'ancienne référence canadienne-française, comme si la nouvelle historiographie franco-ontarienne avait été entièrement autonome, sans qu'il y ait eu nécessité pour elle d'effectuer un « détour » par la catégorie du Canada français, tombée en désuétude²⁶. L'analyse de Dumont avait le mérite de soulever la question éminemment complexe de la relation avec le Québec, tant du point de vue des prémisses idéologiques de la nouvelle historiographie franco-ontarienne que de celui des efforts de (re)construction référentielle entrepris par l'Ontario français au lendemain des années 1960. Le sociologue de l'Université Laval avait toutefois tort d'affirmer que l'historiographie « gervaisienne » ignorait le passé proprement canadien-français de l'Ontario français, comme si ce dernier avait toujours existé, d'après lui, en tant que tel. Le Canada français, dans les écrits de Gervais, était une réalité concrète et bien ancrée dans l'histoire. De 1840, au lendemain des Rébellions, jusqu'à la Révolution tranquille des années 1960, il avait pris la forme d'un projet à la fois politique, social et culturel ; il avait visé à faire reconnaître la dualité nationale ou sociétale du Canada, lui-même pensé comme le résultat d'un pacte entre deux nations fondatrices autonomes au double niveau de l'identité politico-culturelle et de l'organisation institutionnelle, cette dernière ayant été largement structurée par l'Église, encore une fois.

On le voit bien, rien de la période canadienne-française du passé de l'Ontario français n'échappait au regard d'historien de Gaétan Gervais, qui voulut montrer que c'était cette même représentation de l'identité nationale qui avait conduit l'élite nationaliste du Québec à soutenir les Franco-Ontariens, notamment dans la lutte

26. Fernand Dumont, « Essor et déclin du Canada français », *Recherches sociographiques*, vol. 38, n°3, 1997, p. 436.

qu'ils avaient menée, au début du siècle, contre le Règlement 17, la crise scolaire n'ayant donc pas engendré, ni même précipité, à ses yeux, l'autonomisation de leur référence collective. Il décelait le même esprit de solidarité dans l'organisation des grands congrès patriotiques canadiens-français, nombreux depuis le XIX^e siècle, partout en Amérique française, et dont il étudia les plus importants, présentés dans ses travaux comme de véritables « symboles » du Canada français ayant engendré une « culture de congrès ». Mais voilà, le projet canadien-français – puisque c'est d'un véritable projet qu'il s'agissait – vola en éclats pendant les années 1960, rupture davantage politique, cependant, que culturelle au sens propre, estimait-il. Ainsi, le dernier des grands congrès patriotiques, soit les États généraux du Canada français (1966, 1967, 1969), constitua, dit-il, le « dernier acte de l'histoire du nationalisme canadien-français²⁷ ». Les travaux de Gervais racontent l'histoire de ce grand rassemblement qui avait fait converger à Montréal des centaines de délégués pour débattre de l'avenir de la nation canadienne-française dans le contexte agité de la Révolution tranquille. La délégation québécoise, majoritaire, avait rapidement fait connaître son adhésion à l'idéologie indépendantiste, provoquant une déchirure hautement médiatisée au regard de la délégation franco-ontarienne, dont la majorité déciderait de boycotter les assises de 1969. Si les congrès patriotiques étaient les « symboles » du Canada français, comme l'affirma Gervais, les États généraux en symbolisèrent de manière non moins éloquente l'éclatement, lequel se fit dans la controverse et l'amertume, et la disparition, du moins dans sa forme politico-institutionnelle séculaire. Le jugement que réserva Gervais aux indépendantistes québécois était sans appel :

Aux États généraux, on tenta de museler les minorités, on les empêcha de se prononcer sur les dossiers constitutionnels, on leur attribua une place de second rang, on les traita avec condescendance et paternalisme. Alors que les minorités

27. Gaétan Gervais, « L'Ontario français et les "États généraux du Canada français" (1966-1969) », dans *Des Gens de résolution, op. cit.*, p. 107.

prétendaient prendre place à la grande table, on leur assigna d'étroits strapontins le long des murs. Ainsi, leur dignité commandait aux minorités de se retirer. [...] Car les minorités françaises finirent par reconnaître que leur rôle de figurant servait de caution morale à des machinations politiques orientées vers la séparation du Québec²⁸.

Ce passage est tout entièrement pétri d'une indignation qui trahissait le fort lien d'empathie qui rattachait Gervais à son objet d'étude. De son point de vue, les dirigeants franco-ontariens avaient été contraints, pour sauver l'honneur, de se retirer des États généraux et de poursuivre seuls l'aventure canadienne-française, c'est-à-dire en l'absence du Québec, dont le destin politique semblait s'être séparé de celui de l'Ontario français, peut-être définitivement. Dès lors, conclut-il, l'Ontario français cessa d'être « *la partie ontarienne du Canada français* pour devenir *la partie française de l'Ontario*²⁹ ». Fernand Dumont n'avait donc pas entièrement tort d'affirmer que s'exprime, depuis les années 1970, une volonté d'« ontarianiser » la référence nationale canadienne-française, mais sans que cela eût conduit la nouvelle historiographie franco-ontarienne, dont Gervais était la figure emblématique, à supprimer le souvenir du Canada français de la mémoire collective. Au contraire, la grande « rupture » des années 1960 représente un thème central, dans son œuvre, sans doute le moment le plus déterminant de l'histoire du Canada français au xx^e siècle. Il importe surtout de comprendre que, d'après lui, le questionnement sur l'identité de l'Ontario français, ou la redéfinition de la référence nationale canadienne-française en termes franco-ontariens était, pour l'essentiel, le résultat de facteurs externes sur lesquels les Franco-Ontariens exerçaient eux-mêmes très peu d'influence, soit les agissements de l'élite nationaliste du Québec qui, en « québécoisant » sa représentation

28. *Ibid.*, p. 190.

29. Gaétan Gervais, « L'Historiographie franco-ontarienne : à l'image de l'Ontario français », dans Jacques Cotnam, Yves Frenette et Agnès Whitfield (dir.), *La Francophonie ontarienne. Bilan et perspectives de recherches*, Ottawa, Éditions Le Nordir, 1995, p. 123. Les italiques sont de Gervais.

de la collectivité nationale, était en quelque sorte rentrée dans ses terres et s'était volontairement exclue du projet canadien-français. Autrement dit, il y avait bel et bien eu rupture, mais au regard du Québec plutôt que du Canada français en tant que tel, dont la logique nationalitaire se prolongeait dans un contexte que la Révolution tranquille avait radicalement recomposé sur les plans politique et institutionnel. La nature ayant horreur du vide, l'émergence d'une identité conçue en termes plus spécifiquement « franco-ontariens » servait donc à donner un sens à l'autonomisation « forcée », pourrait-on dire, de l'Ontario français et à la rupture de ses liens historiques avec le Québec, en même temps qu'elle traduisait la continuité culturelle dans laquelle s'inscrivait toujours son ambition de « faire société », pour emprunter à Joseph-Yvon Thériault³⁰. Le Canada français n'avait donc pas disparu, il n'avait fait que s'adapter à la nouvelle conjoncture politique et institutionnelle³¹. Citons à nouveau « Aux origines de l'identité franco-ontarienne », la conclusion, cette fois :

En historiens, cherchons plutôt, dans le long terme, le contexte qui explique la naissance, à ce point de l'histoire, d'une nouvelle identité où se trouveront à la fois des points de rupture et des marques de continuité, c'est-à-dire de reproduction culturelle. Mais comment argumenter sérieusement que les exemples de ruptures sont plus nombreux que les faits de reproduction culturelle ? En bref, l'Ontario français est le produit de la deuxième crise de l'Amérique française (1960-1995), comme le Canada français est sorti de la première crise (1760-1814). Mais pour bien marquer les continuités, soulignons aussi que « l'identité franco-ontarienne », comme « l'identité québécoise », et malgré des ruptures profondes, ne sera jamais que le prolongement de l'« identité canadienne-française », elle-même le prolongement de l'« identité française »³².

30. Joseph-Yvon Thériault, *Faire société. Société civile et espaces francophones*, Sudbury, Éditions Prise de parole, 2007, 384 p.

31. Gaétan Gervais, recension de l'ouvrage d'Yves Frenette, *Brève histoire des Canadiens français*, parue dans *Liaison*, n° 99, novembre 1998, p. 31.

32. Gaétan Gervais, « Aux origines de l'identité franco-ontarienne », *op. cit.*, p. 218.

C. Institutionnalisation et autonomie référentielle

L'on comprend mieux, par conséquent, le mécontentement viscéral que suscita chez Gervais l'utilisation du terme « francophone » pour désigner les Franco-Ontariens, un terme dont il imputait la généralisation dans l'espace public et médiatique canadien aux politiques linguistiques de l'État fédéral, dont il croyait qu'elles avaient concouru, avec la « complicité » de Radio-Canada, à bannir du vocabulaire courant le terme « Canadien-Français », voire « Franco-Ontarien », dans certains cas³³. Il déplora que cette conception des Franco-Ontariens en tant que « francophones » eût puissamment amoindri la réalité culturelle de l'Ontario français, ramenée à une simple affaire de langue, elle-même réduite à un outil de communication et détachée de la communauté de mémoire qui pouvait seule en justifier l'existence et en assurer la pérennité. « Réduire la multiplicité des différences d'une minorité [...] à une seule », écrivit-il, « voilà dans son essence le processus d'acculturation ou d'assimilation³⁴. » L'exemple du Centre des jeunes de Sudbury, devenu le « Carrefour francophone » au début des années 1990, lui fournit un prétexte de plus pour dénoncer l'ersatz culturel que représentait, à ses yeux, l'identité « francophone ». Que la vénérable institution fondée en 1950 par le père jésuite Albert Regimbal eût baissé les bras avec autant de désinvolture et renoncer, de la sorte, à marquer clairement son enracinement dans le contexte culturel et historique de l'Ontario français et du Canada français, cela avait tout pour soulever l'ire de Gervais, qui n'y alla pas de main morte pour déplorer le changement de cap de ses dirigeants :

L'emploi du terme « francophone » pour décrire le Centre [des jeunes] est troublant. Ce qu'il y a de plus profond chez la personne, c'est le sentiment d'appartenance à une communauté spécifique, située dans le temps et dans l'espace. Et si l'affirmation de la personne, chez le jeune, passe par l'approfondissement de la culture, comment la réduction de

33. *Ibid.*, p. 211-213.

34. Gaétan Gervais, « Le Minoritaire culturel », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 11, 1989, p. 178.

cette « culture » à une simple entreprise linguistique, fût-elle « francophone », peut-elle favoriser l'identité du jeune et augmenter sa capacité à devenir un « leader » dans sa communauté ? Dépouillé de toute connotation spécifique, le mot « francophone » trahit l'aliénation culturelle d'une communauté dont on attaque l'identité en la privant de son nom propre, canadien-français ou franco-ontarien. Quel genre de leadership nous prépare-t-on avec une telle conception de la culture, de la personne et de l'identité³⁵ ?

La publication, en 1982, d'un ouvrage rédigé par la journaliste Sheila McLeod-Arnopoulos, *Hors du Québec, point de salut ?*, lui offrit encore une autre occasion de croiser le fer avec ceux qui s'obstinaient à définir les Franco-Ontariens en fonction de leur « hybridité » identitaire foncière. L'ouvrage, qui parut après que McLeod-Arnopoulos eut effectué un séjour de quelques semaines dans le nord de l'Ontario, soutenait que, « [p]ar la force des choses, les Franco-Ontariens sont des hybrides, surtout s'ils tiennent à préserver leur culture française tout en participant à la vie de la majorité³⁶ ». Le biculturalisme de ces « hybrides français-anglais », comme elle les qualifia, leur aurait permis, par ailleurs, de traverser, avec une facilité déconcertante, la frontière autrefois étanche entre deux univers culturels parallèles. « [U]n nombre croissant d'individus sont en mesure », expliqua-t-elle, « de profiter de ces deux univers culturels que la plupart considèrent tout à fait opposés l'un à l'autre³⁷. » Au nombre de ces nouveaux passeurs culturels, la journaliste désigna André Paiement, Robert Marinier et les autres artistes issus du mouvement contre-culturel du Nouvel-Ontario, auxquels s'ajouta... l'homme d'affaires Paul Desmarais ! Cette nouvelle élite « hybride » avait rompu, poursuivit-elle, admirative, avec l'élite canadienne-française traditionnelle et s'était délestée du « fardeau du passé ». À une

35. Gaétan Gervais, « Préface », dans Guy Gaudreau (dir.), *Du Centre des jeunes au Carrefour francophone, 1951-1990. Quarante ans de vie communautaire et culturelle à Sudbury*, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, 1992, p. 9-10.

36. Sheila McLeod-Arnopoulos, *Hors du Québec, point de salut ?*, Montréal, Libre Expression, 1982, p. 32.

37. *Ibid.*, p. 32.

époque où, dans les officines du pouvoir fédéral à Ottawa, l'on s'appliquait à faire du bilinguisme et du multiculturalisme les pierres angulaires de la refondation nationale du Canada, le « nouveau » Franco-Ontarien hybride faisait figure de précurseur, pour ne pas dire de prophète, McLeod-Arnopoulos le présentant, d'une certaine façon, comme l'incarnation de l'utopie trudeauiste.

La riposte de Gervais ne se fit pas attendre. Profitant du centenaire de Sudbury, en 1983, il publia dans la *Revue du Nouvel-Ontario* un article substantiel analysant « La Stratégie de développement institutionnel de l'élite canadienne-française de Sudbury » depuis un siècle. Prenant directement à partie Sheila McLeod-Arnopoulos, il anéantit la thèse de l'hybridité identitaire des Franco-Ontariens. Les « hybrides » ou les « biculturels », affirma-t-il, étaient « absents de la communauté franco-ontarienne, ils ne particip[ai]ent pas à ses institutions, ils [avaient] de moins en moins le sentiment d'en faire partie³⁸ ». « Ce n'est pas une condamnation », précisa-t-il, « c'est une constatation³⁹ ». Même les artistes de la contre-culture – dont il constata au passage l'absence de projet politique – s'étaient largement appuyés sur les institutions traditionnelles du Canada français (écoles, salles paroissiales, etc.), lesquelles leur avaient servi à la fois de tremplin et de vecteurs de diffusion. Plusieurs de ces artistes avaient même vécu leurs premières expériences théâtrales sur les planches du Collège du Sacré-Cœur de Sudbury, pendant les années 1960, mettant ainsi à profit la longue tradition dramaturgique des pères jésuites. En somme, l'hybridité identitaire ne pouvait porter quelque projet politique que ce fût ; elle était impuissante à projeter l'Ontario français dans un avenir où ils eussent été en mesure de prendre en main leur propre destin ; en un mot, elle condamnait les Franco-Ontariens à l'acculturation à plus ou moins brève échéance. La posture de Gervais était exigeante : le progrès des Franco-Ontariens, en tant que groupe nationalitaire, devait se

38. Gaétan Gervais, « La Stratégie de développement institutionnel de l'élite canadienne-française de Sudbury ou le triomphe de la continuité », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 5, 1983, p. 87.

39. *Loc. cit.*

faire, en 1983 comme en 1883, sous le signe de la continuité, de la persistance d'une intention sociétale, ou alors il ne se ferait pas.

L'on touche enfin à l'un des éléments les plus structurants de la pensée de Gervais, de son interprétation du passé de l'Ontario français et de la façon dont il en concevait l'avenir, soit la problématique de l'autonomie institutionnelle. Certes, son œuvre d'historien était largement consacrée, encore une fois, à la découverte des traces laissées par les ancêtres et devanciers des Franco-Ontariens dans leur province, mais elle ne consistait pas à recenser platement l'ensemble des « parlants français » ayant foulé le sol de l'Ontario depuis l'époque du Régime français. C'étaient davantage les processus à l'œuvre dans la construction du sujet collectif que représentait l'Ontario français qui le préoccupaient au premier chef et auxquels il consacra quelques-unes de ses plus belles pages. Le lecteur se rappellera que j'ai posé en introduction de cet hommage une question, à savoir si l'œuvre historiographique et intellectuelle de Gaétan Gervais se fondait sur une logique sociétale ou, à l'inverse, sur une logique communautaire ou ethnique. Par logique sociétale, j'entends une volonté de structurer et de représenter la collectivité de manière aussi autonome et indépendante que possible des autres processus de construction nationale à l'œuvre dans l'environnement social ; et par logique communautaire, j'entends, à l'inverse, qu'on accepte que la collectivité – minoritaire en l'occurrence – soit intégrée à la structure organisationnelle de la société majoritaire, dont elle ne constituera plus qu'un fragment et dont elle partagera en grande partie, par conséquent, la référence nationale. La première relève du fait « national » ; la seconde, en réduisant l'originalité de la communauté à sa plus simple expression (langue, foi, ethnie, etc.), cantonne à la folklorisation. En dépit du fait que Gervais lui-même utilisait les deux concepts, société et communauté, de manière plutôt interchangeable, l'étude de son œuvre montre assez clairement que sa pensée reposait sur un ensemble de prémisses faisant des Franco-Ontariens une collectivité possédant ses ambitions sociétales propres. Ainsi comprise, l'histoire de

l'Ontario français, comme celle du Canada français d'avant la Révolution tranquille, était celle d'une volonté de forger une société globale autonome et autoréférentielle, d'une volonté d'autonomisation politico-institutionnelle, seul moyen de prévenir l'acculturation. « Car l'assimilation culturelle », écrivit-il ailleurs, « est essentiellement la dé-structuration [*sic*] [institutionnelle] d'une société. C'est en créant des institutions autonomes qu'un groupe ethnique [minoritaire] assure le mieux son existence⁴⁰ ». Autrement dit, ce sont les institutions qui assurent la permanence des liens sociaux entre les membres de la collectivité, au-delà des contingences⁴¹. Encore une fois, l'Ontario français représentait davantage, à ses yeux, que la simple somme des individus qui le composaient. Il s'agissait aussi – et peut-être même surtout – d'un projet de société, fondé sur une certaine compréhension du passé de la collectivité, un projet auquel on adhérait volontairement en faisant sienne cette mémoire et en participant aux structures que s'était données la collectivité afin de s'institutionnaliser et de se constituer en sujet politique autonome. Bien que Gervais définît parfois les Franco-Ontariens comme un groupe « ethnique », sa posture, dans l'ensemble, relativisait et minimisait le poids de l'ethnicité à l'état pur parmi les critères d'admissibilité du sujet franco-ontarien en y substituant plutôt la mémoire, encore une fois, et la culture :

Mais quelle culture ? Le monde de l'éducation doit ici jouer un rôle critique, devenir le vecteur principal de la transmission de la culture. Cet héritage, il est français, il s'est adapté au Canada, enfin il a été enrichi, depuis quatre siècles, par tous les groupes qui en ont fait partie. La multiplicité des cultures peut nous inviter à un plus grand respect des gens d'autres origines qui viennent s'intégrer dans nos communautés en les enrichissant ; il faut les accueillir, les intégrer, mettre à profit leurs expériences. Mais cet accueil ne doit pas transformer le Canada-Français en une Babel de la culture. Il serait suicidaire

40. Gaétan Gervais, « Les Franco-Sudburois », *Polyphony. Bulletin of the Multicultural History Society of Ontario*, vol. 5, n° 1, printemps 1983, p. 27.

41. Gaétan Gervais, « La Stratégie de développement institutionnel de l'élite canadienne-française de Sudbury [...] », *op. cit.*, p. 72.

de favoriser un multiculturalisme qui, comme un cheval de Troie, traduirait la volonté de nier la communauté historique que constitue le Canada-Français. Certains souffrent d'une telle amnésie ou poussent l'inconscience à un point tel qu'ils s'imaginent que la « francophonie » a commencé avec l'arrivée de la dernière vague d'immigrants « francophones »⁴².

C'est aussi cette posture qui expliquait comment Gaétan Gervais, en tant qu'intellectuel cette fois, pouvait en arriver à la conclusion que l'hybridité et l'identité « francophone » ne représentaient pas des phénomènes « franco-ontariens », qu'au contraire, en concourant à la désinstitutionnalisation de l'Ontario français, ils en menaçaient l'intégrité et la capacité à assurer sa propre reproduction culturelle et politique. Les « hybrides » se seraient eux-mêmes exclus, autrement dit, de la *société* franco-ontarienne.

CONCLUSION

Gervais reconnaissait que l'autonomie institutionnelle qu'il appelait de ses vœux demeurait incomplète. La sphère économique, par exemple, continuait d'échapper à la constitution d'un espace public franco-ontarien autonome, carence qui posait une limite substantielle à la réalisation de l'Ontario français en tant que sujet politique autonome. D'autres aspects de la vie en commun étaient encore soumis au bilinguisme intégré ou institutionnel, dont le champ universitaire, l'un des plus déterminants, estimait-il, en contexte de modernité. Il ne me revient pas d'insister ici sur la position bien connue et maintes fois réitérée de Gervais sur la nécessité de démanteler le régime des universités bilingues et de créer une véritable université française en Ontario⁴³. « Dans un contexte d'inégalité », affirma-t-il sans détour, « le refus de l'autogestion constitue une négation de l'égalité⁴⁴. » À ses yeux,

42. Gaétan Gervais, « Le Canada-Français : un phare illuminé sur mille citadelles », *Francophonies d'Amérique*, n° 4, 1994, p. 166.

43. François-Olivier Dorais, *Un historien dans la cité*, *op. cit.*, p. 185-219 ; Michel Bock et François-Olivier Dorais, « Quelle université pour quelle société ? Le débat intellectuel sur la question universitaire en Ontario français depuis les années 1960 », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 41, 2016, p. 121-195.

44. Gaétan Gervais, « Le Problème des institutions en Ontario français », *Revue*

les institutions bilingues n'avaient jamais été que des solutions de rechange en attendant d'obtenir mieux. Il importait relativement peu, cependant, que l'Ontario français, en tant que sujet politique, ne fût pas, d'ores et déjà, un ouvrage « achevé ». La référence qui justifiait ses ambitions nationalitaires n'avait pas pour fonction de traduire la réalité empirique qui entourait les Franco-Ontariens, mais de la transformer à la lumière d'une conception particulière du progrès collectif. C'était cette intention politique qui leur avait permis, depuis le XIX^e siècle, d'accomplir des avancées constantes et toujours plus nombreuses en matière d'autonomie institutionnelle, en dépit de la transformation parfois radicale du contexte dans lequel ils avaient navigué.

Ces quelques pages avaient pour objectif de rappeler, trop sommairement, l'importance de la contribution de Gaétan Gervais au développement de l'historiographie franco-ontarienne, ainsi que son engagement intellectuel vis-à-vis de l'Ontario français, un engagement que rien n'est jamais venu interrompre et qu'il est difficile de ne pas admirer. Gervais a été, pour au moins trois générations d'étudiants, y compris l'auteur de ces lignes, un maître à penser et un éveilleur de conscience⁴⁵. En travaillant sans relâche à légitimer l'objet franco-ontarien en tant que champ d'études, il montra le chemin, après l'avoir ouvert, au jeune étudiant que j'étais lors de nos premiers échanges, il y a trente ans. Avec autant d'enthousiasme que de générosité, il contribua à me propulser du baccalauréat aux études supérieures, et encore bien plus loin, à plusieurs égards. J'ai donc contracté envers Gaétan Gervais une dette impossible à rembourser. Parmi toutes les leçons qu'il m'a apprises, il en est une, cependant, qui me semble particulièrement à propos, depuis qu'il nous a quittés, à savoir que les dettes que nous accumulons envers nos maîtres ne

du Nouvel-Ontario, n° 8, 1986, p. 11.

45. J'ai eu l'occasion d'esquisser brièvement mon rapport personnel avec Gaétan Gervais dans un dossier publié en hommage à sa mémoire dans *Le Chainon* (Michel Bock, « Gaétan Gervais : le professeur », *Le Chainon*, vol. 36, n° 3, automne 2016, p. 39-41).

sont remboursables, en réalité, qu'à nos élèves, et qu'il y a dans cette transmission, dans ce legs, quelque chose d'éminemment civilisateur. C'est ce que je m'applique à faire, à présent, dans la mesure de mes moyens, et je crois que ce sera la meilleure façon que j'aurai trouvée d'honorer sa mémoire.